



# Le sport face aux enjeux de 2021

Compte-rendu  
T'éduc du 14 avril 2021



## Avec comme invités :

- **Michaël Attali**, Professeur des Universités à l'UFRAPS de l'Université de Rennes, historien du sport et de l'éducation ;
- **Didier Lehénaff**, Président de l'association SVPlanète (Un sport vert pour ma planète bleue) ;
- **Emmanuel Richardot**, enseignant d'EPS en lycée ;
- **Deborah Sarfati**, conseillère pédagogique de circonscription spécialisée en EPS - Education Nationale, à Paris.

Un T'éduc animé par **Catherine de Coppet**, journaliste.

Alors que se profilent les Jeux Olympiques 2024, et que la pandémie de Covid-19 a une fois de plus pointé nos modes de vie sédentaires, le sport se retrouve au carrefour d'enjeux multiples : la santé, la citoyenneté, mais aussi l'écologie et les relations internationales. Dès lors, comment définir le rôle d'une éducation sportive? Est-ce que ces enjeux s'insèrent facilement dans le sport à l'école? Quel est le lien entre l'EPS et le monde du sport ?

## **Le sport et les enjeux de société.**

### **Exemple de l'écologie, une prise de conscience récente.**

A l'origine enseignant d'EPS, puis passé par l'INS (l'Institut national du sport, ancien nom de l'INSEP) comme encadrant de différentes équipes de France (recherche et formation), **Didier Lehénaff** a souhaité au début des années 2000 quitter le monde du sport pour le questionner et le réinventer, notamment dans son aspect social et environnemental (repenser son mode de fonctionnement), en partant du constat qu'il était étouffé par les contraintes économiques. Cette réflexion aboutit à la création de son association, « Un sport Vert pour ma planète bleue » ou [SV planète](#), et des Jeux mondiaux de l'environnement, pour mettre l'environnement au centre de la pratique sportive. Après trois éditions au Brésil, ce projet est devenu les « [Eco-games](#) ». L'association SV Planète **porte cette parole de sensibilisation à travers le sport**, le sport est donc un moyen. « On ne peut être en bonne santé sur une planète malade », serait son credo !

**La prise de conscience environnementale du sport fédéral est très récente.** Le premier bilan carbone d'un événement sportif en France concerne la coupe du monde de rugby de 2007 (soit 0,1 % des émissions de gaz à effet de serre de la France sur une année!). À cette époque, les gens ne comprenaient pas le lien entre sport et environnement, l'association SV Planète pouvait être perçue comme un gendarme vert. L'environnement est pourtant devenu le 3<sup>e</sup> pilier de l'olympisme en 1998. La prise de conscience est intervenue, mais déconnectée des pratiques de terrain. L'urgence du terrain a poussé le monde du sport à bouger. Le ministère des sports a créé après 2007 une mission développement durable, extrêmement active depuis 2010, qui a mis en place des critères d'éco-conditionnalité pour l'organisation d'événements sportifs. La signature de la [Charte des 15 engagements éco-responsables](#), élaborée par le ministère des Sports et WWF France, qui date de 2017, est désormais incontournable. **Depuis 2015, on est passé de la prise de conscience à la question de la responsabilisation : nous sommes rentrés dans une ère où les gens se prennent en main** (par exemple au sein du programme de formation [Match for Green](#), qui s'adresse aux clubs).

Le monde sportif, fédéral, associatif porte un intérêt récent à l'environnement, confirme **Michaël Attali**, la recherche de performance ayant plutôt dominé jusque-là. **Côté éducatif, l'activité physique a été assez tôt associée à la nature, certains pédagogues mettant en avant le rôle de celle-ci.** À l'instar de Georges Hébert. Mais la durabilité environnementale n'en a pas été une préoccupation centrale pour autant. Cette prise de conscience date plutôt des années 1970, chez les pédagogues par exemple, comme Pierre Parlebas. Les mouvements d'éducation populaire se sont impliqués, en insistant sur le rôle éducatif de la nature, mais aussi dans un souci de protection de l'environnement.

**Le monde du sport évolue grâce à l'action de partenaires**, souligne **Didier Lehénaff**. Le dispositif [Sport Planète](#) de MAIF, en partenariat avec SVPlanète et d'autres ONG, concerne tous les acteurs du sport avec pour objectif de repenser les usages du sport pour les mettre au service de la planète, indique **Didier Lehénaff**. Le prix Sport Planète propose à toute institution, scolaire, associative, etc, d'organiser des opérations sportives au service de la planète. Ce dispositif qui fédère les énergies est porté par des « éco-aventuriers », soutenus par le réseau de partenaires, qui effectue des actions-phares pour sensibiliser le grand public (par exemple, descendre la Seine à la nage pour sensibiliser sur la biodiversité de la rivière).

## **L'EPS : l'activité physique comme moyen**

**Les difficultés des enseignants du premier degré vis-à-vis de l'EPS sont multiples**, indique **Déborah Sarfati** : **ils n'ont pas toujours une formation de base en EPS**, du fait de leur polyvalence, et ne sont pas toujours pratiquants d'une discipline particulière! Ils doivent assurer 3 h hebdomadaires d'EPS. Mais à Paris, une partie est déléguée à des enseignants spécialisés, embauchés par la Ville. Depuis quelques années, il y a une prise de conscience du besoin de faire bouger les élèves, mais il y a des contraintes d'espaces à Paris, et la pandémie amène elle aussi son lot de contraintes.

[L'engagement de l'Éducation nationale](#) à faire bouger les enfants 30 minutes par jour apporte une certaine confusion entre activité physique et EPS. L'activité physique est exempte d'intention d'apprentissage. **L'engagement des 30 minutes est une façon de répondre au besoin primaire des enfants de bouger, quelles que soient les activités qui leur sont proposées. L'EPS, elle, fait partie des programmes, et suppose un véritable apprentissage.** Les deux se complètent! Ces 30 minutes, si elles sont accompagnées, peuvent être peut-être un levier vers l'EPS.

La crise sanitaire a mis l'accent sur la sédentarité, qui n'est pas un problème nouveau : les enfants ont perdu en 40 ans 25 % de leurs capacités cardio-respiratoires! Les modes de vie,

les loisirs ont évolué, et les adultes d'aujourd'hui sont plus sédentaires. Il y a un enjeu d'éducation qui dépasse largement le cadre scolaire.

Selon **Michaël Attali**, les 30 minutes quotidiennes n'ont pas de vocation éducative, leurs retombées seront sans doute limitées! L'EPS, c'est apprendre sur soi et sur les autres, apprendre à évoluer dans un environnement changeant, et ce ne peut être transmis que par des éducateurs, enseignants d'EPS ou éducateurs dans le monde fédéral ou associatif.

## **Quelles tensions ont traversé l'EPS à travers l'histoire ?**

**Michaël Attali** souligne le fossé qui s'est creusé entre le monde scolaire et le monde fédéral, eut égard au sport. L'Institut National du Sport (INS) a été créé en 1945 pour accueillir les sportifs de haut niveau, et pour former des maîtres d'éducation physique et des entraîneurs. En 1975, l'INS est devenu INSEP (et de l'Education Physique), et au début des années 2000, il est devenu l'Institut National des Sports, de l'Expertise et de la Performance. La question éducative fait donc encore beaucoup débat. Cela renvoie à **la tentation historique de greffer systématiquement à l'éducation physique de grands enjeux sociétaux**. C'est intéressant, mais cela comporte le risque de vider de sa substance la discipline, de perdre de vue ce qu'il y a à apprendre (le corpus de connaissances à acquérir est important dans les programmes). Dans la démarche éducative, le sport est d'abord et avant tout un moyen d'apprentissage. Considérer que l'EPS elle-même n'est qu'un moyen pour répondre à des problématiques générales peut aussi être risqué : il faut d'abord assurer les apprentissages requis !

Il ne faut pas oublier qu'**historiquement, le sport a pris sa source dans le cadre scolaire**. Tous les grands clubs sportifs français ont été créés par des lycéens (comme le Racing club de France). **Progressivement, l'institution scolaire a installé une distance vis-à-vis de l'activité sportive**, considérée comme dangereuse pour l'intégrité physique et morale. C'est à partir des années 1930, au moment du Front populaire, que le sport se dissémine à l'échelle scolaire, et que l'éducation physique fait une place à part entière à l'activité sportive. C'est la première fois que le sport est associé à un projet de société, ce qui manque aujourd'hui. La loi « [Démocratiser le sport en France](#) », en navette parlementaire actuellement, n'offre pas de projet ambitieux quand on compare avec d'autres périodes historiques, le Front populaire ou encore les années 1960. Ce sont des périodes où la jeunesse a été prise en charge par l'éducation par le sport, sous la forme de priorités politiques. Cette généralisation de l'éducation physique a abouti à une massification des pratiques sportives.

Il y a aussi un problème culturel qui nuit à l'image du sport et de l'EPS : **on a tendance à reléguer le corps au second plan**, au profit de l'esprit et du développement spirituel. Or le sport est un élément culturel au même titre que les autres, et chacun doit pouvoir se l'approprier!

## **L'EPS, territoire d'expérimentations éducatives ?**

L'EPS recoupe plusieurs objectifs, rappelle **Deborah Sarfati**, dont le principal est de **faire acquérir aux enfants des schémas moteurs de base qui leur permettront d'être à l'aise dans leur vie physique future**. Mais il y a aussi tous les aspects sociaux et cognitifs, en lien avec les aspects sociétaux actuels. **Dans le premier degré, la polyvalence de l'enseignant peut être une difficulté : sur des sujets transversaux comme l'environnement, il s'appuiera sur plusieurs disciplines et pas nécessairement l'EPS**. Les écoles investies dans les rencontres [USEP](#) (Fédération sportive scolaire du 1<sup>er</sup> degré, qui a un volet éco-responsable) vont avoir une approche de la rencontre sportive liée à l'environnement. Mais ce sont des connaissances transversales, mais qui font partie de l'éducation au sens large.

**Emmanuel Richardot** enseigne l'EPS dans un lycée de la région de Troyes. Il estime que le baccalauréat contraint les enseignants quant au contenu des séances, les activités proposées devant entrer dans les champs d'apprentissage. **C'est dans le cadre de l'association sportive (AS) qu'Emmanuel Richardot explore des pistes nouvelles, autour de l'écologie**. C'est une composante qui concerne de plus en plus d'établissements et d'AS, ce qui permet de mettre en place des initiatives sur ce thème de façon assez simple. Pêcheur, il a décidé d'introduire la pêche sportive, notamment la pêche à la mouche, dans son établissement, en se rapprochant de la fédération de pêche ([l'AAPMA - Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique](#)) qui a mis à disposition du matériel. Il a initié également un **projet de sensibilisation à la biodiversité**, pour répondre aux enjeux éducatifs de sa discipline, autour des écrevisses de Louisiane, espèce invasive problématique : l'idée est de faire découvrir, à travers une compétition de pêche à l'écrevisse, un milieu aquatique, sa biodiversité et l'impact du réchauffement climatique sur ce milieu. Emmanuel Richardot souligne que les enseignants de SVT n'ont pas toujours le temps d'aller sur le terrain, étant donné l'importance du programme et des notions à transmettre aux élèves.

**Les Eco-Games de SVPlanète répondent aux besoins de différents publics scolaires**, indique **Didier Lehénaff, donnant ainsi une nouvelle dimension à l'EPS**. 72 Eco-Games ont été organisés à ce jour : par exemple dans une maternelle du 92 qui avait un projet d'établissement sur le développement durable, cela a pris la forme d'activités ludo-éducatives autour du tri, de courses de porteurs d'eau, etc. Autre exemple avec les écoles primaires : en Haute-Savoie, des dispositifs éco-sportifs ont été installés en pleine nature (type accro-branche, pêche, etc). Côté collège et lycée, l'association a monté un projet avec les AS du 92 : **un challenge des AS éco-responsables**, lors d'une journée ludo-sportive. Le lycée Lakanal de Sceaux a fait appel enfin à l'association pour organiser l'intégration des secondes dans l'établissement, via une journée de jeux ludo-sportifs autour des enjeux environnementaux du 21<sup>e</sup> siècle.

## **Les fondamentaux de l'EPS**

---

Les objectifs premiers de l'EPS sont les apprentissages moteurs, sociaux (gestion des émotions par exemple) et cognitifs (traitement rapide de l'information par exemple), indique **Deborah Sarfati**. L'EPS est une discipline très polyvalente et transversale, elle permet d'aborder de nombreux sujets comme les stéréotypes de genre. **Mais il faut veiller à répondre aux besoins du développement physique et moteur, et ne pas charger l'EPS avec trop d'enjeux.** Ceux-ci se greffent naturellement si on organise les apprentissages fondamentaux (par exemple, le rôle d'arbitre dans un jeu sportif permet de développer son esprit critique et son observation). Il faut que les enfants pratiquent. La culture sportive est également fondamentale à transmettre, notamment dans sa dimension historique, mais elle est trop souvent sous-valorisée! C'est une condition pour revaloriser l'EPS en général.

## Références :

---

- **Michaël Attali et Jean Saint-Martin**, L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation. Armand Colin, « U », 2015.
- **Dimitri Le Roy, Jean Trohel, Michaël Attali**, « L'EPS au prisme des disciplines : polysémie et pluralité de l'interdisciplinarité (1981-2015) », Carrefours de l'éducation, 2018/2 (n° 46)
- **Pierre Parlebas**, Éléments de sociologie du sport, PUF, 1986
- **Pierre Parlebas, Raymond Thomas, Georges Vigarello, Serge Fauché, Jacques Gleyse, Bertrand During**, Éducation physique et sciences, PUF, 2001
- Sociologie du sport, en France aujourd'hui, in L'Année sociologique, 2002/2.
- **Claire Pontais**, [Les enjeux de l'EPS en tant que discipline scolaire](#), in EPS et Société, 2015
- **Denis Loizon**, [EPS et éducation à la santé : un problème de définition ?](#), Cahiers pédagogiques, 2012



[Retrouvez  
nos T'éduc en replay](#)



[Contactez-nous :  
educ-formation@universcience.fr](mailto:educ-formation@universcience.fr)